



Avis de marché Marché Public de maîtrise d'œuvre

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Correspondant : Monsieur le Président - Direction de la Commande

Publique, 57, avenue Pierre Sépard CS 91015 06131 Grasse

Courriel : commande@paysdegrasse.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://e-marches06.fr>

Objet du marché :

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION DE L'AUBERGE COMMUNALE DU CHANAN

Caractéristiques principales :

Mission de Maîtrise d'œuvre confiée, pour la rénovation de l'auberge communale du Chanan sur la commune de Briançonnet.

La consultation s'inscrit dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage à la communauté d'agglomération du Pays de Grasse par la commune de Briançonnet.

Le projet à réaliser entre dans le champ d'application de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique dans ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée (loi MOP).

Forme du marché : Marché ordinaire.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

La partie de l'enveloppe financière affectée aux travaux (Co) par le maître de l'ouvrage est égale à : 968 800 euros HT.

Les travaux se situent à l'adresse suivante :

Auberge du Chanan, 6 rue Principale, 06850 BRIANCONNET

Les éléments de la mission sont les suivants :

La mission qui sera confiée par le maître de l'ouvrage délégué à l'équipe de maîtrise d'œuvre est de type « MISSION DE BASE », conformément à la loi M.O.P et ses décrets d'applications.

Elle a pour objectif les études et le suivi des travaux nécessaires à la rénovation de l'auberge existante et donc sa mise aux normes actuelles.
Des missions complémentaires sont ajoutées à la mission de base en tranches optionnelles.

Décomposition du marché

Mission de base :

TRANCHE FERME (TF) :

- Mission DIA : Diagnostic (dont Diagnostic de Performance Energétique)
- Mission ESQ : étude(s) d'ESQUISSE(S) du projet
- Mission APS : études d'« Avant-Projet-Sommaire »
- Mission APD : études d'« Avant-Projet Définitif »

TRANCHE OPTIONNELLE - 1 (TO - 1) :

- Établissement des autorisations d'urbanismes
- Mission PRO : études Projet « après validation de la phase APD »
- Mission ACT : Assistance pour la passation des Contrats de Travaux (y compris les métrés) / Mission DCE : rédaction et constitution du Dossier de Consultation des Entreprises ;
- Mission VISA : Visa de la maîtrise d'œuvre, sur les études d'exécution des entreprises (pour validation avant réalisation)
- Mission DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux
- Mission AOR : Assistance au maître d'Ouvrage lors des opérations de réception des ouvrages

Missions complémentaires :

TRANCHE OPTIONNELLE - 2 (TO - 2) :

- Mission OPC : mission d'Ordonnancement, de Pilotage, et Coordination du chantier

TRANCHE OPTIONNELLE - 3 (TO - 3) :

- Mission SYN : mission de Synthèse des plans d'exécution des entreprises, en rapport avec l'architecture du projet

TRANCHE OPTIONNELLE - 4 (TO - 4) :

- Mission SSI : mission de coordination du Système de Sécurité Incendie

A titre indicatif : **Planning de réalisation prévisionnel**

Tranche Ferme :

Consultation de maîtrise d'œuvre : Novembre 2017
DIA / ESQ / APS / APD : Janvier à Juin 2018

Tranche Optionnelle 1 :

Dépôt du permis de construire : Juin 2018
Mission PRO/ACT : Juin/Juillet 2018
Consultation des entreprises : 3^{ème} trimestre 2018
Passation des contrats de travaux : Octobre 2018
Début des travaux : Novembre 2018
Réception prévisionnelle : Novembre 2019
(12 mois de travaux)

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Consulter le Règlement de la Consultation.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Consulter le Règlement de la Consultation.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 45 %

2. Critère Valeur technique pondéré à 55 %

Sous-critère 1 : Composition de l'équipe, références sur des opérations similaires (40 points)

Sous-critère 2 : Méthodologie (30 points)

Sous-critère 2 : Proposition de l'équipe (40 points)

Date limite de réception des offres : 05/01/2018 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : le DCE est mis à disposition par voie électronique sur www.e-marches06.fr

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Identifiant : Ca-Pays-De-Grasse_06_20171201W2_01

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Profil d'acheteur : <http://www.e-marches06.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Direction de la Commande Publique

Adresse : 57, avenue Pierre Sépard - 06130 Grasse

Tél : 04.97.05.22.00

Mél : commande@paysdegrasse.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Direction des Services Techniques *Correspondant* : Madame Céline BOUREL

Adresse : 57, avenue Pierre Sépard - 06130 Grasse

Tél: 04.97.05.22.54 – Mail : cbourel@paysdegrasse.fr